



# LE PETIT ECHO



## LE MOT DU MAIRE

Les travaux de rénovation des trottoirs de la rue du Général de Gaulle ont commencé fin mars. Les entrées de maisons et de garages sont prévus en asphalté tandis que les trottoirs sont réalisés en sable de marquise stabilisé. Des bordures sont ajoutées le long des façades afin d'obtenir une bonne finition.



Les stationnements situés sur les trottoirs sont confortés par des pavés avec joints enherbés qui permettent de bien marquer et renforcer les emplacements réservés aux véhicules.

Les joints enherbés apportent de la verdure et permettent l'infiltration d'une partie des eaux pluviales. Enfin, des espaces verts sont créés à certains endroits pour poursuivre l'embellissement de notre village.

Ces travaux importants, financés par la Communauté de Commune Pévèle Carembault, le Département et la commune se poursuivront jusqu'en été sur le même trottoir en direction de Thumeries pour reprendre ensuite sur l'autre trottoir du Leu Pindu vers Thumeries.

Ces réalisations impactent la vie quotidienne des riverains et la circulation dans notre village.

Elles permettront à terme un déplacement plus facile sur nos trottoirs.

Il y a en effet trop souvent des véhicules qui gênent, voire empêchent le passage des piétons et des poussettes le long de la départementale, obligeant ceux-ci à emprunter la chaussée avec tous les risques encourus.

Il sera donc nécessaire de respecter les règles de stationnement pour la sécurité de tous à l'issue de ces nouveaux aménagements.

La municipalité sera vigilante et rappellera, si nécessaire, la réglementation en vigueur aux contrevenants.

L'objectif est de laisser les trottoirs accessibles aux piétons, familles, randonneurs afin d'assurer leur sécurité.

C'est ainsi que nous pouvons bien vivre, mieux vivre à la Neuville.



Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de belles journées ensoleillées et d'excellentes vacances qui approchent.

Bien à vous.

Thierry DEPOORTERE

### Sommaire

- Page 1  
Editorial
- Page 2  
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Page 3  
Actualités
- Pages 4 et 5  
Actualités Environnement
- Pages 6 et 7  
Environnement
- Page 8  
Travaux
- Page 9  
Animations
- Page 10  
Associations
- Page 11  
Ecole
- Page 12  
Etat civil Médiathèque

## AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RD8



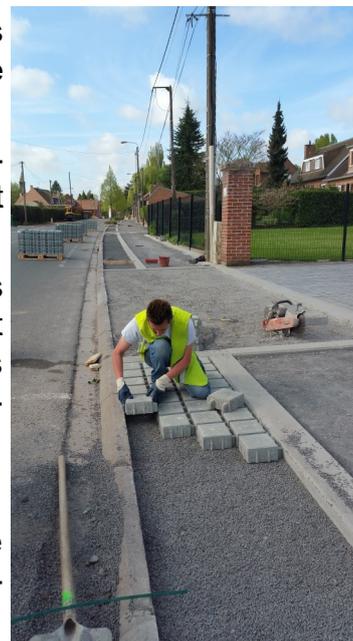
Les travaux de rénovation des trottoirs de la Rue du Général de Gaulle ont commencé fin mars.

Durant la durée des travaux, la circulation et le stationnement sont réglementés par arrêté municipal.

La circulation est alternée par des feux tricolores afin de permettre la sécurisation et le bon déroulement du chantier. Le stationnement est exceptionnellement autorisé sur les trottoirs opposés. Les riverains sont invités dans la mesure du possible à stationner les véhicules dans leur propriété.

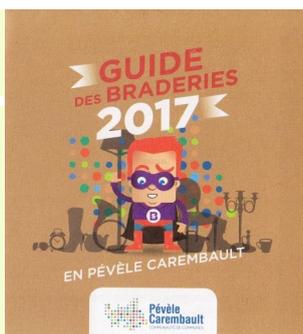
Les travaux devraient être terminés fin juillet.

Ces travaux sont financés par la Communauté de Communes Pévèle Carembault (438000€) le Conseil Départemental (82000€) et la commune de La Neuville (réalisation des espaces verts prévue).



## GUIDE DES BRADERIES

Retrouvez toutes les braderies organisées sur notre territoire Pévèle Carembault dans ce petit guide disponible sur le site de la CCPC



## UN NOUVEAU SITE CCPC

Découvrez sans attendre le nouveau site de la CCPC.

<https://www.pevelecarembault.fr>



## DES ALSH POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

La Pévèle Carembault organise les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire, à partir de 3 ans.

Ils sont accueillis par des équipes diplômées, dans le centre de votre choix, avec une tarification unique sur l'ensemble des communes.

Les dates précises et les lieux d'accueils de chaque période sont signalés sur [jeunesse.pevelecarembault.fr](http://jeunesse.pevelecarembault.fr) et seront rappelés lors des permanences d'inscription.

La grande nouveauté de 2017 est le Portail Famille sur lequel vous pouvez inscrire vos enfants aux activités.

La Pévèle Carembault poursuit sa politique envers les adolescents et organise, dans certaines communes de son territoire, des **Accueils Jeunes et Accueils de Loisirs pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans**.

Retrouvez toutes les informations sur <http://jeunesse.pevelecarembault.fr>

Pour toute question, vous pouvez également contacter le référent Accueil Jeunes et des Loisirs Pévèle Carembault Tél : 03 28 76 99 76 Mail : [ados@pevelecarembault.fr](mailto:ados@pevelecarembault.fr)



## PARTEZ ZEN ! PROFITEZ DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES.



**V**ous allez bientôt vous absenter de façon prolongée et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

### L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

### L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour en bénéficier, il suffit de :

- remplir le formulaire « Opération Tranquillité Vacances », disponible à la gendarmerie, téléchargeable sur le site <http://www.interieur.gouv.fr/> ou disponible en mairie.

Il faut notamment préciser les coordonnées d'une personne à prévenir lorsque les gendarmes constatent une anomalie pendant votre absence.

- le remettre **en personne à la gendarmerie** de Phalempin, dont dépend notre commune de La Neuville, **au moins 2 jours** avant votre départ .

## CARTE D'IDENTITÉ

**D**epuis le 14 mars, les demandes de carte d'identité doivent être effectuées dans certaines mairies équipées d'un dispositif de recueil de prise d'empreintes digitales comme pour les demandes de passeport.

Les plus proches de La Neuville sont les communes de Seclin et Carvin.

Une pré-demande de carte d'identité peut s'effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr/>) afin d'obtenir un numéro de pré-demande qui servira lors de votre démarche en mairie.

Contact Mairie de Seclin :  
03.20.62.91.17

La mairie peut vous aider si nécessaire pour remplir la pré-inscription en ligne.



## ÉLECTIONS ET PROCURATION

**L**es élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent lors de ces élections, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Ce dernier votera en votre nom. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections pendant un délai maximal d'un an.

Pour cela, il suffit de vous rendre à la brigade de gendarmerie de Phalempin. Cette démarche est à entreprendre le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune où le mandant est inscrit sur les listes électorales le plus tôt possible. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, il ne faut pas attendre le dernier moment !

# ACTUALITÉS BUDGET COMMUNAL ET TAXES LOCALES



Réuni le jeudi 6 avril, le conseil municipal a voté le budget primitif pour l'année 2017.

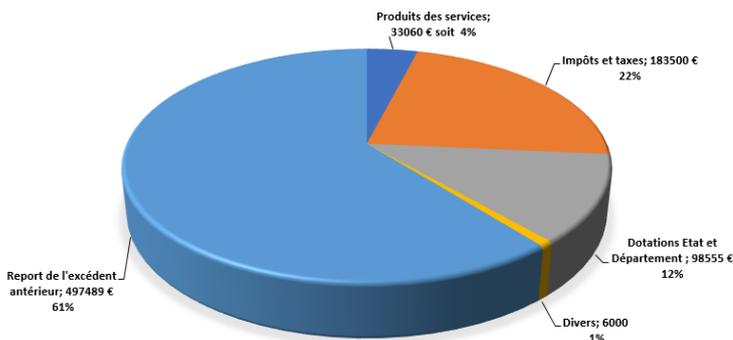
Si les taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti restent inchangés, le taux de la taxe d'habitation passe de 9,57 à 9,95.

Taux des taxes d'habitation des communes voisines:

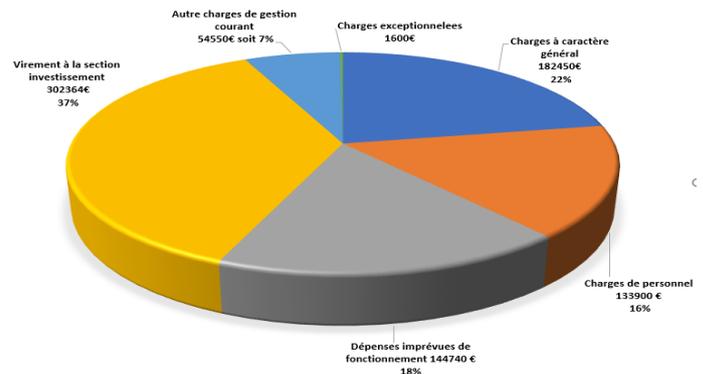
(Attiches: 22.70, Phalempin: 22.61, Wahagnies: 19.58, Thumeries: 24.21, Tourmignies: 15.56)

Cette légère hausse permettra de compenser la baisse des dotations de l'état ainsi que l'inflation de ces dernières années. Soulignons que ce taux n'a pas bougé depuis 2010. A noter également que le taux départemental moyen est de 37,76. (source Trésor Public)

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## ENVIRONNEMENT

## ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

**« Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités en France ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires (pesticides, produits chimiques de traitements des maladies, désherbants) pour l'entretien des espaces verts, forêts, chemins, et voiries. »**

### S'adapter à la nouvelle réglementation

Notre commune a **arrêté le traitement des trottoirs avec des désherbants** et le nettoyage est effectué manuellement et mécaniquement.

#### La commune a fait l'acquisition de matériel d'entretien alternatif

- une débroussailleuse avec lames réciproques (matériel électrique avec batterie portative)
- un désherbeur thermique à air chaud (chariot avec bouteille de gaz propane)
- une bineuse sarcleuse (matériel électrique avec batterie portative)
- une houe maraîchère sur roue pour l'entretien des allées du cimetière
- des brosses adaptables sur la débroussailleuse pour l'entretien de certains caniveaux

Ces acquisitions représentent un investissement de 5492€ € subventionnés à 50% par l'agence de l'eau Nord Artois Picardie, soit une dépense de 2746€.

Une demande de subvention a également été déposée auprès de la région des Hauts de France.



Le désherbeur thermique est utilisé pour les allées, bordures de trottoir et murs de façade, joints de pavés et cimetière.



Les lames réciproques permettent de travailler le schiste sans éjecter de cailloux (parking école, cimetière, et trottoirs).



La bineuse sarcleuse électrique facilite l'entretien des plates bandes, chicane fleurie et bordure des haies.

## Une gestion différenciée des espaces verts

Olivier, employé communal, pratique dorénavant une gestion différenciée.

Les espaces verts sont regroupés en ambiances tenant compte des usages et des fonctions.

### Des espaces verts classés en trois catégories.

#### L'ambiance ornementale

( Entrée du village, rond-point du Leu-pindu, mairie, école).

La végétation et le fleurissement sont à l'honneur sur ces espaces. L'entretien est soutenu et soigné et exige une intervention régulière.



#### L'ambiance conviviale ( jardin pédagogique, terrain de football)

Ce sont les lieux de loisirs et de détente, des espaces moins structurés avec un fleurissement horticole mixé, plus naturel et spontané. L'entretien et les interventions sont plus espacés.



#### L'ambiance champêtre (bords de chemin, GR et verger de l'école)

Les espaces font la part belle à la nature. La biodiversité est à l'honneur, l'entretien y est présent mais surtout pour des critères de sécurité, de praticabilité et d'accessibilité.



Le verger n'est plus tondu que 2 fois l'an. Le choix de la fauche tardive a été retenu afin de favoriser la biodiversité en permettant un cycle complet des plantes ( croissance, floraison et production de graines) . Les animaux y trouvent source de nourriture et donc favorise la diversité.

Ce sont aussi un gain de temps et des consommations de carburant réduites.

### Vous avez dit « mauvaises herbes ! »



Toutes les plantes qui poussent sur nos trottoirs ou sur le bord des chemins ne sont pas à éliminer systématiquement. Si les orties et les chardons sont indésirables, les

quelques petites fleurs spontanées qui égayent parfois notre trottoir et nos bords de chemins, que l'on appelle « mauvaises herbes » peuvent être préservées.



### La rasette à l'assaut des adventices.

La nouvelle réglementation n'autorise plus l'utilisation de désherbants sur les trottoirs, que ce soit pour la commune comme pour les particuliers.

L'utilisation de la rasette est préconisée.



### Favoriser la biodiversité

Olivier a fabriqué des petites mangeoires qui ont été installées dans le village pour nourrir les oiseaux durant l'hiver ainsi que des refuges à insectes.

Notre village essaye d'obtenir le label « Terre saine ».



#### Astuce:

Les eaux bouillantes de cuisson de pommes de terre ou des pâtes riches en amidon sont efficaces sur les plantes poussant entre les joints et les interstices difficiles d'entretien. La propreté de notre village est l'affaire de tous ses habitants.

## PARTICIPEZ AUX MAISONS FLEURIES

La participation est ouverte à tous, gratuite et chaque jardinier est récompensé de ses efforts en faveur du fleurissement de notre village.



Des notes de couleurs qui embellissent notre cadre de vie. Pensez à vous inscrire dès maintenant en mairie. (03 20 86 96 67)

## DÉCHÈTERIE

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

La déchetterie de Thumeries est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 18h45 et le dimanche de 9h à 11h45.

Tél : 03.20.86.40.41

Fermeture exceptionnelle les 25 mai, 5 juin, 14 juillet, 15 août.



## OPÉRATION « HAUTS DE FRANCE PROPRES »

Une équipe de 6 neuvillois et neuvilloises a répondu à l'invitation lancée par la Région et la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour participer à une opération de nettoyage le long de la RD8 entre le Leu Pindu et Attiches.

Plusieurs sacs ont été remplis. Bravo et merci !

## OPÉRATION CRAPAUDS ET GRENOUILLES



Du 6 février au 11 avril, les bénévoles encadrés par l'Association « Nature et vie » sont venus chaque jour relever les 80 seaux enterrés le long d'un filet de 840 mètres posés le long de la route reliant La Neuville à Phalempin. Puis, en toute sécurité, ils ont transporté et déposé les amphibiens 20 mètres plus loin au-delà de la route.



« Cela fait deux années, rappelle Jean-Guy Landrieux, le président de « Nature et Vie » qu'on barrait la route aux voitures. Mais cette fois-ci, on a barré la route aux batraciens. »

Le phénomène est naturel. Chaque année, de février à avril, les amphibiens quit-

tent la zone sèche de la forêt domaniale pour retourner sur leur lieu de naissance, près des étangs, et s'accoupler. Certains ne connaîtront jamais cette période pré-nuptiale, écrasés dans leur élan amoureux par les voitures qui circulent sur la voie qui traverse le bois. L'opération consiste donc à protéger ces batraciens dans leur migration.

Ce dispositif présente aussi l'avantage de pouvoir identifier et compter les différentes espèces.

### Quelques chiffres

Le nombre d'amphibiens que les bénévoles ont fait traverser sans risque. **4032**

Le nombre de semaines qu'a duré l'opération. **10**

Le nombre de jours pour installer les barrières à amphibiens. **3**

Une demi-journée pour les démonter.

La longueur en mètres de la barrière. **840**

Le coût total du matériel (filets, piquets, bouchons, seaux...). **6000€**

Le temps moyen en minutes que met un crapaud pour traverser la route. **20**

Le nombre moyen d'amphibiens écrasés par jour sans le dispositif de sauvetage. **25 à 30**

( Extrait article La voix du Nord 11/04/2017)





**Par endroits, la forêt de Phalempin semble s'être transformée en champ de bataille, ce qui n'a pas échappé aux promeneurs et habitués.**

**François Clais, technicien forestier, explique la raison de ces coupes importantes.**

**Une opération exceptionnelle en raison d'une maladie qui touche les frênes, quelque soit leur âge.**

## En cause, la chalarose ?

Depuis 2008, les frênes des forêts françaises sont malades, atteints par la chalarose, un champignon originaire d'Asie, présent en Europe dans un premier temps en Pologne.



Cette maladie progresse à raison de 60km par an et s'étend aujourd'hui sur une grande partie du territoire. La Région Haut de France est très touchée et concerne les frênes de tout âge.

Le champignon est particulièrement virulent et aucun traitement n'est en mesure d'agir efficacement.

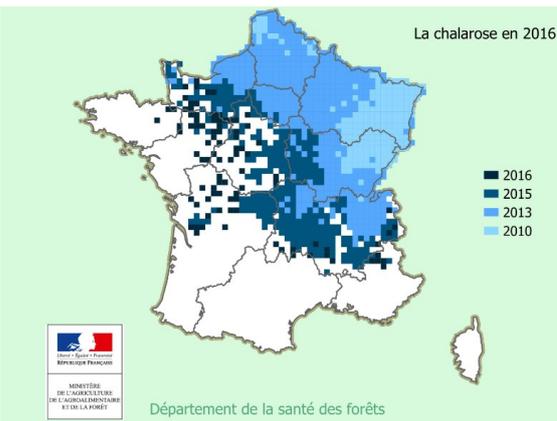
L'arbre atteint présente un flétrissement des pousses, une cime dégarnie, un dépérissement des branches, une nécrose de l'écorce qui s'amplifie avec le temps et un affaiblissement général menant irrémédiablement à la mort de l'arbre.

## Assurer la sécurité

Sur certaines parcelles, les frênes âgés d'un siècle peuvent mesurer 30 à 40 mètres et peser 10 tonnes. Une fois atteints par la maladie, ils deviennent des squelettes sur pied avec des risques importants de chutes de branches et d'arbre.

La responsabilité de l'ONF est engagée dans une forêt qui accueille du public. Il est à noter que certaines forêts de la région ont dû être fermées aux visiteurs.

Il est donc nécessaire de couper l'ensemble des frênes irrémédiablement condamnés pour assurer la sécurité de tous.



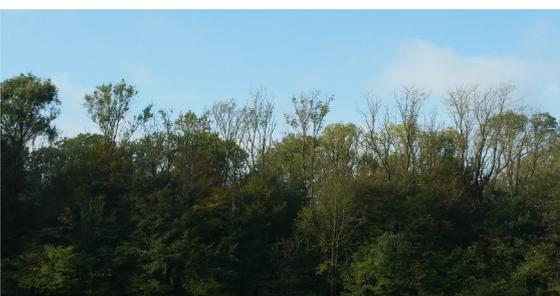
**« A Phalempin, les frênes représentent 10% de la forêt. Dans la région, les frênes peuvent représenter 50% du peuplement »**

## Assurer le renouvellement

Les parcelles coupées seront replantées en évitant le frêne. Châtaigniers, acacias, merisiers, chênes et autres essences seront installés, complétés par le semis naturel. La nature a horreur du vide.

**Les coupes des frênes rendues nécessaires viennent en déduction des volumes prévus par le plan d'exploitation. Ainsi, François Clais explique que des coupes prévues dans d'autres parcelles seront ajournées et que certaines seront décalées de 5 à 10 ans. Il n'y aura donc pas plus de bois coupé que prévu.**

L'ONF exerce avec expérience, savoir-faire et professionnalisme ses trois fonctions : Production, accueil et protection de la forêt.



Cime dégarnie des frênes atteints par la chalarose.

# TRAVAUX RÉNOVATION DE LA MAIRIE ANNEXE

**Le chantier de rénovation de l'ancienne mairie est terminé. La commune dispose d'une nouvelle salle en rez de chaussée qui a pour vocation d'accueillir des réunions, groupes, associations et petites assemblées.**



La salle est équipée de tables, chaises et d'un petit coin cuisine.

Un grand merci à Mr Devred pour les très belles chaises offertes pour cette salle.



La salle a accueilli une réunion d'information sur la prévention organisée par la gendarmerie de Phalempin le 18 mars.

Le jardin à l'arrière a été aménagé. Une terrasse a été créée, le terrain a été nettoyé et un gazon a été semé. Le mur mitoyen a été sablé et rejointoyé. Des plantations d'arbustes seront effectuées en automne.



Avant travaux



Après travaux

## ANIMATIONS

### FÊTE DE LA MUSIQUE

LE CONCERT ROCK DES ANNÉES 60,70,80  
SAMEDI 24 JUIN 2017



SALLE LA CLAIRIÈRE EN SOIRÉE

## CHASSE AUX ŒUFS

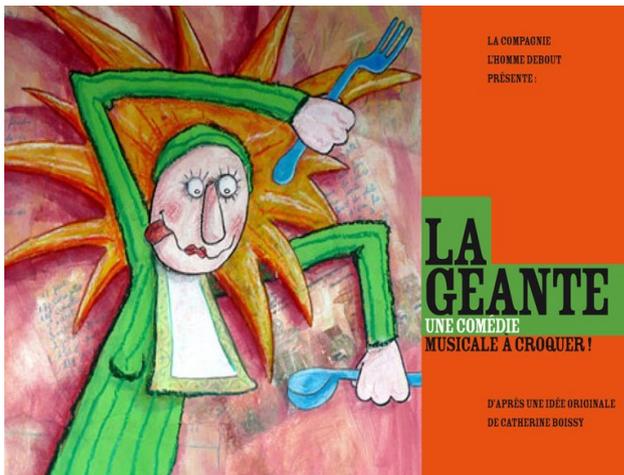
La chasse aux œufs du samedi 15 avril a réuni une trentaine d'enfants qui ont cherché les œufs en forêt de Phalempin et ont pris plaisir à remplir leur panier.



### A retenir :

Semi-marathon de Phalempin le dimanche 2 juillet





Les élèves de l'école préparent depuis la rentrée une comédie musicale intitulée « La Géante » proposée dans le cadre des rencontres culturelles Pévèle Carembault. La présentation de ce spectacle est prévue le 19 mai 2017 à 20h.

« La Géante » est une comédie musicale burlesque sur les thèmes de l'alimentation, de la surconsommation de produits industriels, de la parentalité et de l'influence des médias. Elle évoque une réalité : Celle de la « malbouffe ».

Ce spectacle est une fable qui invite les parents à remettre l'imaginaire au centre de l'éducation.

Il sera joué par des professionnels : quatre comédiens-chanteurs et un pianiste. Les élèves de l'école prennent

part au spectacle en interprétant les chansons du spectacle et en partageant la scène avec les artistes.

Ne ratez pas cet événement, vrai moment de plaisir artistique !  
Entrée gratuite .

### Samedi 6 mai

Vide grenier 10h à 18h

Marché aux fleurs

### Vendredi 19 mai

Spectacle « La géante »

### Vendredi 16 juin

Fête de l'école

kermesse

### Samedi 24 juin

Fête de la musique

Concert et feu d'artifice

### Dimanche 25 juin

Spectacle

du club théâtre

Dramaplume



Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault



**L'histoire :** Dans une maison, l'enfant refuse de manger le contenu de son assiette. Inquiets, les parents se démènent et déploient mille ruses et artifices pour le nourrir. En vain... L'enfant n'apprécie que peu de choses en dehors des amuse-bouches vantés par la télévision.

Alors que la situation semble désespérée, un personnage extraordinaire et mystérieux fait son entrée dans la vie de l'enfant : une géante un peu folle qui ne veut pas que les enfants grandissent...

## EXPOSITION DES ARTISTES NEUVILLOIS

L'exposition des artistes a rassemblé 15 exposants. Petite particularité de cette 7<sup>ème</sup> édition qui a accueilli 4 artistes de la CCPC, voisins de notre commune. De nouveaux artistes neuvillois ont exposé pour la première fois permettant ainsi de renouveler et de diversifier l'exposition. De la céramique, sculpture, objets de décoration, des bijoux, de la peinture de diverses techniques, des encadrements, des poèmes, des tableaux en point de croix, des tissages d'éléments naturels, de l'art floral, de la mosaïque ont été présentés aux nombreux visiteurs venus en ce weekend pluvieux.

Convivialité et bonne humeur ont ponctué ce week-end riche en belles rencontres.



Patricia Blaszczyk a également proposé des ateliers de création le samedi et le dimanche après midi. Vif succès auprès des enfants de l'école qui se sont réunis autour d'une table avec leurs parents. Ils ont pu ainsi créer avec eux un porte photo en scrapbooking et un « grigri » de sac.



# ASSOCIATIONS

## LES AMIS DE LA NEUVILLE

Notre Association propose: **renforcement musculaire et zumba** à partir de 14 ans avec Fabienne, monitrice diplômée d'état, le mercredi soir de 19h à 21 h. Il est encore possible de s'inscrire.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Elisabeth Cortequisse.  
Tel : 06.62.72.70.88



## LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

Amis, seniors et jeunes retraités

Venez vous distraire en rejoignant les membres du club « **Les jeudis de la Clairière** » qui se retrouvent les 1er et 3eme jeudis du mois dans la nouvelle salle à côté de la mairie.

Vous pourrez vous divertir en jouant ou simplement en discutant autour d'un thé ou d'un café avec collation. Tout cela dans une ambiance familiale. Une sortie au restaurant est prévue avant fin juin.

(Participation au frais: 2€ la séance)

Pour tous renseignements: Contacter Didier Escuriol 07.50.80.67.19 ou 03.62.65.64.24  
mail: didier.escuriol@outlook.fr



## LES AMIS DE L'ÉCOLE

Toutes les animations organisées par l'Association des Amis de l'école permettent de générer des bénéfices qui sont utilisés pour financer une partie des sorties scolaires mais aussi pour acheter du matériel pour l'école. Depuis la rentrée, plusieurs actions ont été menées par la nouvelle équipe très dynamique et pleine de ressources.



\*Une première **braderie** a été proposée en décembre dans la salle « La Clairière » ; les enfants ont pu à cette occasion rencontrer le Père Noël et se faire photographier avec lui.

\***La collecte de cartons et de papiers** a été organisée en janvier ; l'association remercie les habitants de la Neuville et les parents d'élèves pour leur participation active. A la pesée la benne présentait un poids d'environ 2,6 tonnes. Grâce à cela, l'association a pu récolter 134 €.

\*Le samedi 11 mars, les enfants se sont retrouvés à la salle La Clairière pour **une après-midi carnaval** pleine de surprises : stand maquillage, gonflage de ballons, vente de barbabapas et jeux musicaux... et, pour clôturer ce moment, l'élection des plus beaux parapluies décorés par les enfants avec leurs parents durant les semaines précédentes. S'en est suivie **une soirée « carbonnade-frites »** très conviviale pour les familles.



### Les prochaines dates à retenir :

- La braderie de printemps le 6 mai de 10h à 18h
- Les animations lors de la fête de l'école le 16 juin

Si vous voulez rejoindre la nouvelle équipe pour prendre part à la préparation de ces animations dans une ambiance amicale, n'hésitez pas à joindre Jennie au 06 80 36 73 24 ou Stéphanie au 06 81 64 52 32.

# L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE

## L'HÔPITAL DES NOUNOURS

Les élèves de la classe maternelle se sont rendu le 15 mars à Lille à l'Hôpital St Vincent. L'animation intitulée « A l'hôpital des nounours » permet de familiariser et rassurer les jeunes enfants au monde hospitalier.



L'objectif est d'évacuer la peur de la blouse blanche et de participer à la dramatisation des soins.



Les doudous des enfants sont soignés pour diverses pathologies, de la patte cassée au mal de ventre, du nez bouché aux oreilles douloureuses.

Salle d'attente, radio, opération, pharmacie, le parcours est complet et adapté à leur âge.

## NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Pendant les temps périscolaire, les NAP, proposent aux enfants diverses activités le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

Maxime de l'association « Léz'arts écho vert » propose l'atelier musique. Bérénice, professeur de danse de l'association KDanse d'Attiches initie les enfants à toutes sortes de danses et d'expression corporelle. Julien explore tous les domaines de créations artistiques. Isabelle de l'association « on fait un jeu » joue aux cartes ou aux dés et leur apprend à respecter les règles du jeu.

Danièle et Marie-Pierre, à la médiathèque, initient les enfants au monde des histoires pour les plus jeunes, aux mots croisés, au scrabble, mots fléchés ou aux exposés pour les plus grands.



Amara et Valérie, suivant la météo, plantent et sèment dans le jardin potager pédagogique ou fabriquent des mangeoires, des boules de graisse pour les oiseaux, font de la mosaïque ou de la poterie.

Sarah quant à elle, propose à certaines périodes de l'année une initiation au théâtre.

Les élèves ont abordé le sujet des incivilités qui ont lieu autour de l'école. Les enfants ont créé des affiches durant les NAP pour rappeler à chacun ses devoirs.



# ETAT CIVIL

## Naissances

**Inès Aguzzi Laloyer**  
Le 15/03/2017

## Décès

**Flinois Suzanne**  
Le 12/12/2016

**Legroux Elisa**  
Le 23/02/2017

## Inscrivez-vous à la newsletter de la commune.

Recevez dans votre boîte mail les informations pratiques, les rappels d'animations, les temps forts du village.

<http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>

Rubrique « newsletter »



# LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte le **dimanche de 10h30 à 12h** et le **mardi de 16h à 17h30**

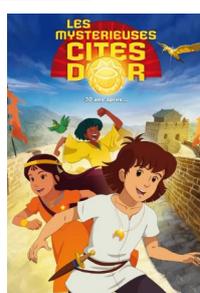
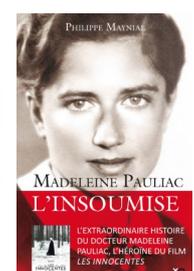
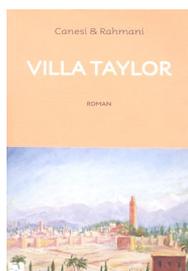
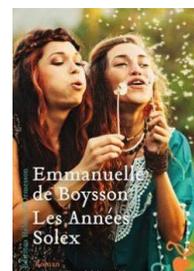
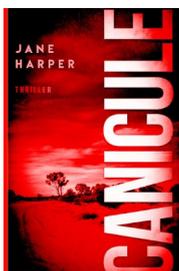
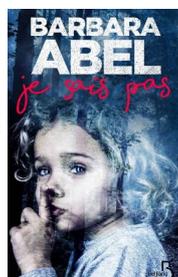
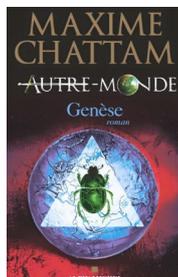
Inscription annuelle : Enfants : 7€ Adultes 15€

Tél : 03. 20.86.53.3

mail : [bibliothèque.laneuville@wanadoo.fr](mailto:bibliothèque.laneuville@wanadoo.fr)

**2 liseuses** sont à disposition pour une durée de prêt de 3 semaines

Quelques unes des nouveautés disponibles .



La commune de La Neuville recherche un ou des photographes pour couvrir les événements, festivités, cérémonies, animations qui ponctuent la vie de notre village. Les photos seront reprises dans ce journal et sur le site de la commune. Amateurs de photos, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 03 20 86 97 67 .

## Directeur de publication :

**Thierry DEPOORTERE**

## Rédaction

**Catherine Boulanger, Valérie Vanlaer, Bernard Cortequisse, Thierry Depoortère.**

Imprimé en 300 exemplaires

Mairie de La Neuville 50, rue du Général de Gaulle

59239 LA NEUVILLE

Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : [laneuville.mairie@orange.fr](mailto:laneuville.mairie@orange.fr)

Site : <http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>

